



jusqu'au 17 juillet 2020

Appel à projets : résidence jeunesse - Cannes 2020

La Marelle et la Mairie de Cannes, avec le soutien de la Drac Paca, et en partenariat avec le Festival du Livre de Mouans-Sartoux, lancent un appel à candidatures pour une résidence d'auteur.rice/illustrateur.rice d'une durée de 3 mois, de septembre à décembre 2020, au sein de la médiathèque Noailles à Cannes. Date limite de dépôt : 17 juillet 2020.©Clarisse Lochmann

La Marelle et la Mairie de Cannes, avec le soutien de la Drac Paca, accueillent en résidence de création d'une durée de trois mois un.e auteur.rice-illustrateur.rice ayant déjà été publié.e par une maison d'édition. La ou le résident.e développera un projet de création personnel autour du livre jeunesse et des arts numériques accompagné d'actions de médiation développées par la Mairie de Cannes (Médiathèque de Cannes) et La Marelle.

Projet

Les dossiers soumis concerneront un projet de livre jeunesse.Si le livre articule texte et art numérique, ils devront tous deux être réalisés par la ou le candidat.e. Il pourra s'agir de finaliser un projet déjà en discussion avec un éditeur, ou de concevoir un projet à soumettre à des éditeurs. Le projet pourra également contenir d'autres applications que le livre (exposition, production, création numérique) mais le livre devra en être l'élément central.Aucune contrainte particulière ne s'applique au genre ou à la forme du livre qui devra toutefois s'adresser aux jeunes lecteurs de 6 à 12 ans.

Dates

La période de résidence sera fixée en accord avec le candidat et s'établira entre mi-septembre 2020 et mi-décembre 2020.La période concernée se tiendra en une période continue de 12 semaines au total.Les candidatures sont à déposer auprès de La Marelle au plus tard le 17 juillet 2020 à minuit.Les projets seront validés par un jury composé de membres des structures organisatrices.L'annonce du ou de la candidat.e retenu.e se fera le 24 juillet 2020.

Bourse

Une enveloppe de 5 400 € brut, correspondant à la bourse de résidence financée par la Drac Paca, sera

reversée par La Marelle. Une convention de résidence sera établie entre les parties, afin de préciser l'ensemble des détails administratifs et budgétaires. La bourse sera versée sous forme de droits d'auteur, après déduction des éventuelles cotisations obligatoires.

Actions de médiation

Par le dépôt de son dossier, la ou le candidat.e s'engage à réaliser des actions de médiation (rencontres et/ ou ateliers) organisées par La Marelle et les médiathèques de Cannes, en collaboration avec le résident, au sein du réseau de lecture publique municipale et en particulier dans le cadre des projets Éducation Artistique et Culturelle avec le jeune public (temps scolaire, périscolaire et / ou hors temps scolaire). Des actions seront également planifiées dans une médiathèque du réseau implantée dans un quartier prioritaire de la nouvelle géographie de la politique de la Ville.

Ces actions permettront au public de mieux connaître le travail de la personne résidente, et de rendre compte de son projet. Un temps fort sera programmé lors du Festival du Livre de Mouans-Sartoux.

Le nombre de rencontres et interventions proposées à la lauréate ou au lauréat sera compris entre 3 (minimum) et 6 (maximum) rencontres par mois. Ce programme lui sera soumis au préalable.

Dossier de candidature

Le dossier comprendra :• une note d'intention sur le projet de résidence (format .doc ou .pdf)• une bio-bibliographie, avec vos coordonnées (format .doc ou .pdf)• une présentation succincte des projets réalisés et en coursÀ envoyer uniquement par courriel ou transfert de fichiers (wetransfer.com, www.grosfichiers.com ou équivalent) à : projets2020cannes@la-marelle.org

Précisions par mail : projets2020cannes@la-marelle.org

Plus d'informations également sur le site de [La Marelle](http://LaMarelle.org)

Appel à candidatures en bas de cette page.